

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 29/2010 Semaine du 22 juillet 2010 au 29 juillet 2010

FESTIVITES

FESTI'LAC

20 ANS du Lac d'Aubusson - 10 ans de la Communauté de Communes

Samedi 24 et dimanche 25 juillet 2010

au Lac d'Aubusson

Apéritif—Concerts—Jeux—Feu d'artifice—Animations—Bal trad

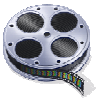
(Programme inséré)

CINEMA LE REX

Vendredi 23 Juillet 2010 à 21 heures 45

Cour du Bâtiment Rose (ancienne école des filles)

Projection de court-métrage en plein air



« SHREK 4, il était une fin »

Etats-Unis 2010.

Un film d'animation. Durée : 2h

Séance :

Samedi 24 juillet à 18h00

Dimanche 25 juillet à 18h00 et 20h30

Lundi 26 juillet à 20h30

Spécial FREE WHEELS 2010

REUNION « COURPIERE BIKERS' »

Tous les bénévoles qui vont assurer des services (installations, parkings, buvettes, aide à la circulation, etc) au profit des associations qui adhèrent à Courpière Bikers', sont invités à une importante réunion de préparation le :

Jeudi 29 juillet

à 20 heures

Salle d'Animation de Courpière

BILLETERIE POUR L'ACCES AU FESTIVAL FREE WHEELS POUR LES COURPIEROIS

Tarif : 20€ pour les trois jours

- **Vente des billets :** Lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 août de 15h à 20h

Salle Couzon-Coubertin

- **Bénéficiaires :** Toute personne de plus de 12 ans domiciliée sur la commune.

- **Pièces à fournir :**

Pour les personnes domiciliées sur la commune de Courpière :

- Une pièce d'identité avec photo.

- Un justificatif de domicile de moins de trois mois.

- Le livret de famille pour les enfants de plus de 12 ans.

Pour les personnes non domiciliées mais payant des impôts sur la commune :

- Une pièce d'identité avec photo.

- Le dernier avis d'imposition.

Infos Pratiques

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

- Du samedi 24 juillet à 19h au lundi 26 juillet à 9h : pharmacie De Michelena à Courpière : Tél. : 04. 73. 53. 05. 81

PERMANENCES INFIRMIERES :

Le samedi 24 juillet et dimanche 25 juillet : Cabinet Infirmier : Tél. : 04.73.53.15.82.

AMBULANCES : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. ☎ : 04.73.51.23.23.

VETERINAIRE

Clinique Vétérinaire. ☎ : 04 73 51 22 29.

DEPANNERS/REMORQUEURS

Garage FAYET SAUZEDE SARL,
04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou
06 08 30 34 86.

TAXIS : CHALEIL ☎ : 04 73 51 23 23

JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou
06.85.92.71.23 - M. MICHEL : 0473955135
ou 06.09.66.84.46

URGENCES :

POMPIERS ☎ : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

BIBLIOTHEQUE :

Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h,
mer, et vend 14h-18h et samedi 10h-12h.

RAM : Atelier d'éveil : lundi de 9h à 11h,
mardi de 14h30 à 16h30, 1 jeudi sur 2 de 9h à 11h.
Permanences : Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h, vendredi de 9h à 11h.
Tél. : 04. 73. 53. 23. 68.

MISSION LOCALE :

Agnès BOREL remplace Géraldine ALLION. Tous les lundis, toute la journée (bureau n°6). ☎ 04 73 80 49 69.

MSA : 1er et 3ème mardi de chaque mois, de 9h à 12h. 17 avenue de la gare. Tél. : 04.73.43.75.83

ASSISTANTES SOCIALES :

Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : les 1er, 2ème et 3ème lundis du mois de 9h à 11h30 et les mardis matins de 9 h à 11h30 aux locaux sociaux 04.73.51.22.94.

En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04. 73. 80. 86. 40., le 1er vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème vendredi du mois de 13h30 à 17h00.

17 avenue de la gare, résidence les Jardins.

Permanences puéricultrices PMI : sans rendez-vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à 12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CRAM : le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h. - 04.73. 51.74.02.(Locaux sociaux)

CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16 h 30. Tél. : 04.73.51.03.34. (Locaux sociaux)

CAF : Permanence tous les lundis de 9 h à 12 h et de 14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

CONSEILLER GENERAL

André WILS. Permanences tous les mardis de 9 h à 11 h, 24 Bd Vergingétorix 04.73.51.23.05

Infos Municipales

● PERMANENCE DU MAIRE

le Maire, Jean-Noël SERIN, reçoit sur rendez-vous et le samedi de 10h à 12h.
Entrée mairie du côté de la Poste, 1er étage.

● PERMANENCE DES ADJOINTS

Huguette LAVEST (Affaires générales, finances, agriculture) : Mercredi matin

André IMBERDIS (Urbanisme, travaux) : Vendredi matin

Monique ROJAS (Affaires sociales) : Mardi et jeudi, le matin de 9h00 à 11h30

Elisabeth BESSON-DELAVALT (Affaires culturelles) : Mardi après-midi

Serge VACHERON (Relations associations, sports et loisirs) : Jeudi matin

● PERMANENCE DES ELUS

De la majorité : Catherine ARCHIMBAUD, Sylviane BARGE, Jean-Luc BOURDEL, Marielle BOURNILHAS, Claude CHAZELLE, Marion COLLY, Daniel DUVERT, Sylvie BLOT, Georgette FOURNET, Jean-Michel LAVEST, Guillaume MARTIN, Jeanine GUILLOT-ROLHION, Patrice PAYRE, Thomas VILLE-NEUVE : sur rendez-vous.

De l'opposition :

Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Philippe CAYRE, Catherine MAZEL-LIER : les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.

● MAIRIE : HORAIRES

SERVICE ETAT-CIVIL,
ADMINISTRATION GENERALE
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

CCAS
lundi - mardi - jeudi matin - vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée
ainsi que tous les matins
(du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00.

ESPACE COUZON-COUBERTIN

Horaires d'été :

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Fermeture de la structure du 30 juillet au 29 août.

● ETAT-CIVIL

Toutes nos vœux de bonheur à :

- ANTOINE Pascal et VIALLE Emilie mariés le 3 juillet 2010.
- ANTUNES GOMES José et MAISONNEUVE Christelle mariés le 3 juillet 2010.

Toutes nos félicitations aux parents de :

- GUILLEMIN Nora née le 6 juillet 2010.
- LESOIL - FERREIRA Lana née le 14 juillet 2010

● DISTRIBUTION DES AUTORISATIONS DE STATIONNEMENT

« couleur bleu »

- Pour les habitants du centre ville : Compte-tenu de l'arrêté d'interdiction de circulation, ils ne pourront se déplacer à l'intérieur de ce périmètre.

Cette autorisation permettra de stationner gratuitement au Parc Lasdonnas et Place Martourey, de même pour les personnes travaillant dans ce secteur.

Sont concernés :

- | | | |
|---|-----------------------------|----------------------------|
| - Avenue de la Gare | - Place Cité Administrative | - Rue Desaix |
| - Avenue Maréchal Foch (du 2 au 20) | - Place de la Libération | - Rue Duchasseint |
| - Avenue Maréchal Joffre | - Place de la Résistance | - Rue de l'Etoile |
| - Avenue de Thiers (du 1 au 31 et du 4 au 26) | - Place de la Victoire | - Rue Jules Ferry |
| - Boulevard Gambetta | - Rue de l'Antiquité | - Rue du 14 Juillet |
| - Boulevard Vercingétorix | - Rue de l'Arc | - Rue du 11 Novembre |
| - Impasse de Lasdonnas | - Rue Benoît Sugier | (du 1 au 17 et du 2 au 18) |
| - Impasse de Thiers | - Rue Carnot | - Rue Pasteur |
| - Place Blaise Pascal | - Rue Chameralat | - Rue de la République |
| | - Rue du Coq Gaulois | - Rue Traversière |

● DISTRIBUTION DES LAISSER-PASSER

« couleur orange »

- Aux personnes habitant aux abords de la voie libre (voie destinée aux secours)

La laisser-passer permettra à ces personnes d'accéder à leur domicile.

Attention ! Il sera interdit de stationner ou de s'arrêter sur la voie publique, la route devra être impérativement laissée libre.

Sont concernés :

- | | | |
|--|--------------------------------|--------------------------------------|
| - Bellime | Quartier de Barbette : | |
| - Bonnencontre | - Avenue Pierre et Marie Curie | - Rue Chateaubriand |
| - Lavaure | - Rue de la Fontaine Qui Pleut | - Rue de la Tour du Maure |
| - Les Prades | - Rue du Pan de Barbette | - Rue Rhin et Danube |
| - Liche | - Chemin de la Tour du Maure | - Rue Maréchal de Lattre de Tassigny |
| - Limarie (sauf certaines familles, se renseigner en mairie) | - Rue Paul Verlaine | |
| | - Rue Alfred de Vigny | |

■ Dates de délivrance des récépissés :

Judi 29 et vendredi 30 juillet

De 15h à 20h

Salle Jean Couzon—Coubertin

■ Quels justificatifs ?

- Les habitants du centre ville et ceux aux abords de la voie libre :

- Une pièce d'identité avec photo
- Un justificatif de domicile
- La carte grise du véhicule

- Les personnes travaillant en centre ville :

- Une pièce d'identité avec photo
- La carte grise du véhicule
- Une attestation sur l'honneur de l'employeur

- Pour les invités éventuels :

- Une attestation sur l'honneur
- Le numéro d'immatriculation du véhicule

● PARKINGS VISITEURS ET COURPIEROIS (hors titulaires d'autorisations de stationnement))

Vous trouverez des parkings aux endroits suivants :

- Stade de Lagat
- Bas du Collège Saint-Pierre
- Chemin des Rioux (Le Grand Pan)
- Sermentizon (à l'entrée de la commune)

Tarif : 5 € restitués si le parking est utilisé moins de deux heures.

● QUESTIONS / REPONSES

Question : Je dois aller à la pharmacie le samedi 7 et le dimanche 8 août. Comment faire ?

Réponse : La pharmacie de garde est la pharmacie du centre qui sera ouverte le week-end, y compris le dimanche ; la pharmacie sera accessible seulement à pied. Si vous êtes en voiture, utilisez le parking au bas de l'Institution Saint-Pierre.

Question : Le samedi 7 août j'ai rendez-vous chez le coiffeur en centre ville et je voudrais faire des courses. Comment puis-je faire ?

Réponse : Vous pouvez stationner sur le parking prévu à cet effet au bas de l'Institution Saint-Pierre. Il vous sera demandé 5€ de caution qui vous seront remboursés si vous ne dépassez pas 2h de stationnement.

● QUESTIONS D'HYGIENE

Les commerçants devront :

- Se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité.
- Avoir une autorisation de la mairie pour vendre des sandwiches, boissons, sur la voie publique.
- Ne pas vendre des boissons avec des contenants en verre.

● INFORMATIONS DIVERSES

➤ Déplacement de l'arrêt de car SNCF

En raison du marché du terroir organisé avenue de la Gare durant la manifestation du Free Wheels des 6, 7 et 8 août, l'arrêt de car SNCF sera situé **Impasse de Lachamp (vers la bascule de la CCPC)** pendant cette période. Merci de votre compréhension.

➤ Horaires spéciaux AGRIVAP pour le Free Wheels

Samedi 7 août : Aller : Départ d'Ambert à 10h30, arrivée à 11h30 à Courpière
Retour : Départ de Courpière à 18h30, arrivée à 19h30 à Ambert
Dimanche 8 août : Aller : Départ d'Ambert à 10h30, arrivée à 11h30 à Courpière
Retour : Départ de Courpière à 18h00, arrivée à 19h00 à Ambert

Trains découvertes de la vallée de la Dore :

Aller - retour entre Courpière et Giroux : Durée 45 mn
Départs de Courpière : Vendredi 6 août à 15h30, samedi 7 août à 14h30 et 16h30, dimanche 8 août à 14h30 et 16h00

Tarifs : Ambert / Courpière : Aller-retour : Adulte : 13,50€, enfant (6 à 12 ans) : 9,50€
Train de la vallée de la Dore (Courpière/Giroux) Aller-retour : Adulte : 6€, enfant (6 à 12 ans) 4€

● A.D.M.R. de COURPIERE

L'ADMR de Courpière informe ses usagers qu'en raison de l'organisation du FREE WHEELS les 6, 7 et 8 août prochain, le bureau de l'ADMR sera fermé le **jeudi 5 et le vendredi 6 août**.

Le secrétariat restera ouvert le lundi, mardi aux horaires habituels et exceptionnellement le mercredi 4 août de 8h30 à 14h30 sans interruption.

Le standard téléphonique prendra vos messages en notre absence. Bonnes vacances à tous.

La Présidente, Brigitte GARDETTE

● SUR L'AGENDA DU MAIRE

Jedi 22 juillet :

- Entretien avec le Préfet de Région.

Vendredi 23 juillet :

- Réunion de travail sur le Plan Communal de Sauvegarde.
- Commission de sécurité Free Wheels.

Samedi 24 juillet :

- Réception des administrés.
- Festivités au Lac d'Aubusson.

Lundi 26 juillet :

- Rencontre avec le Sous-Préfet.
- Commission d'Appel d'Offres.

Mardi 27 juillet :

- Commission culture.

● RECTIFICATIF DU COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2010

IV/7—Vente amiable de la parcelle cadastrée section BL 108—18 avenue Jean Jaurès.

- Accepte sous réserve du droit des tiers, la vente amiable de la parcelle cadastrée BL 108 pour une surface totale de 1423 m² à un coût total de 42 000 euros hors frais notariés.

Il faut lire : Vote : Pour : 20 Contre : 5

● BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale sera fermée du 3 au 21 août. Réouverture le mardi 24 août.

● RETRAIT DES CARTES D'ACCES POUR LA NOUVELLE DECHETERIE

Nous vous rappelons que tous les résidents de la Communauté de Communes du Pays de Courpière (particuliers et professionnels) sont invités à **retirer leur carte d'accès pour la nouvelle déchetterie à la Communauté de Communes, 4 avenue Jean Jaurès à Courpière** jusqu'au 30 juillet 2010, puis du 23 au 31 août 2010 aux horaires suivants :

- Lundi, mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h00 à 19h00
- Mercredi : 8h30 à 12h30
- Vendredi : 8h30 à 12h30 et 15h00 à 18h00

Seront distribués :

- Un badge par foyer **sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**
- Jusqu'à 3 badges pour les professionnels, **chaque badge étant limité à un seul véhicule dont vous nous aurez communiqué le numéro d'immatriculation, ainsi que le nom d'un responsable du (des) badge(s).**

Il est conseillé de retirer votre badge pendant ces périodes pour éviter un engorgement les premiers jours de l'ouverture et un temps d'attente trop important.

Infos Associatives

● AIA



Tu fais quoi cet été ?

■ Tu as entre 3 et 11 ans

L'accueil de loisirs te reçoit cet été à Augerolles. Un transport collectif gratuit est mis en place chaque jour à partir de Courpière.

Au programme :

→ Du 26 au 30 juillet : On joue au p'tit reporter, à l'animateur, au caméraman, au décorateur de plateau, ... pour la réalisation du **p'tit journal** du centre, avec des **activités sportives** en parallèle.

→ Du 2 au 6 août : Création de land'art, station météo, sports aventure, visite du musée de la battellerie, ...

Séjour « plein feu » à Olliergues (8-12 ans); festival du théâtre de rue, cirque, déambulation, masque, ...

→ Du 9 au 13 août : Bienvenue à table ! De la déco en passant par les invitations à la préparation du repas, et également sports collectifs.

→ Du 16 au 20 août : Ambiance féérique, magique et orientale pour un voyage au pays des contes des mille et une nuits : veillée, conte, cinéma, ...

→ Du 23 au 27 août : Une semaine rafraichissante dans les pays nordiques : bateau drakkar, jeux, sortie à Kizou.

■ Tu as entre 11 et 14 ans

L'espace loisirs t'accueille cet été au bâtiment rose à Courpière.

Au programme :

→ Grands jeux : sponge ball, king ball, intervalles, zagamor, jungle speed géant, carte aux trésors, pictonnary peinture, ...

→ Sports : hand aquatique, judo, escrime, VTT, canoë, stage nautique, tennis ...

→ Journées thématiques : journée des anim', journée des jeunes, journées par pays
Et aussi : cirque, pack eau vive ...

■ Tu as entre 15 et 17 ans

Au Relais jeunes.

- Lundi 26 juillet : Descente VTT

- Jeudi 28 juillet : piscine

- Vendredi 29 juillet : karting

*Pour toutes ces informations et si tu souhaites de plus amples renseignements,
N'hésite pas à contacter Brigitte au 04.73.51.26.77*

● RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Du 5 au 30 juillet, le relais est ouvert les lundis et jeudis de 14h00 à 16h00, les mardis et vendredis de 9h00 à 11h00.

Rappel : il n'y a pas d'ateliers d'éveil pendant les vacances scolaires. Le prochain atelier sur la commune de COURPIERE aura lieu lundi 6 septembre.

Porte ouverte le mercredi 1er septembre 2010.

Fermeture du 2 au 22 août 2010 pour cause de congés.

La responsable du RAM—Nathalie LAMELAS

● OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE COURPIERE

L'Office de Tourisme accueille durant les mois de juillet et d'août l'exposition

« Art en campagne »

tableaux primés lors du concours 2009 de la Communauté de Communes du Pays de Courpière.

L'exposition est visible durant les heures d'ouverture de l'Office de Tourisme du Pays de Courpière de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00.

Infos Diverses

● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

Samedi 24 juillet :
18h30 : Vollore-Mgne

Dimanche 25 juillet :
9h00 : Augerolles
10h30 : Courpière
11h00 : Le Brugeron

● A LOUER / A VENDRE

- **A louer F3** bon état, 80m², 2ème étage, jardin et garage. Loyer : 440 €. Tél : 06.82.83.94.80

- **A louer F3**, 80m², bon état, 2ème étage, jardin. Loyer : 430 €. Tél : 06.82.83.94.80

- **A saisir appartement F2** neuf, 60m² en centre ville, vmc, chauffage électrique, cabine douche, double vitrage, calme, très lumineux. Loyer 330€ libre de suite. Tél : 06.15.42.30.93

- **A louer appartement F4**, centre ville, 95m², chauffage électrique, 3 chambres, salon, cuisine, possibilité terrain, calme, très lumineux. Loyer : 420€ libre de suite. Tél : 06.15.42.30.93

- **A louer F2**, 35m², centre ville, calme et lumineux. Loyer : 290 € charges comprises. Libre de suite. Tél : 06.15.42.30.93

- **A louer F4**, 9 rue Voltaire, rénové, libre. Loyer : 380 €. Tél : 04.73.53.11.29

- **A louer T3**, refait à neuf, 2ème étage, chauffage électrique, double vitrage. Loyer : 320€ et 15 € de charges. Tél : 06.22.10.31.92

- **A louer studio**, neuf, double vitrage, chauffage électrique; Loyer : 220 € et 15 € de charges. Tél : 06.22.10.31.92

- **A louer studio meublé** ou non, rez-de-chaussée, chauffage gaz, 25m². Tél : 06.22.90.66.40

- **A louer F2**, 45m², centre ville, chauffage gaz, cuisine US. Tél : 06.22.90.66.40

- **A louer F2 bis**, 70 m², avec mezzanine, chauffage gaz, cuisine US. Tél : 06.22.90.66.40

- **Cherche F2 centre Courpière**, rez-de-chaussée ou avec ascenseur. S'adresser en mairie à Mme ROJAS ou Mme CROZE au 04.73.53.01.21.

- **A louer F3 bis**, refait, quartier de la Gare, calme, chauffage au gaz. Loyer : 480 €. Tél : 06.80.98.23.09 ou 06.60.81.73.42

- **A louer F2 bis**, calme, refait, chauffage gaz. Loyer : 350 € Tél : 06.80.98.23.09 ou 06.60.81.73.42

- **A louer petite maison**, cuisine, séjour, chambre avec cabine douche, wc séparé. Centre ville. Loyer : 300€ + 20€ de charges. Libre de suite. Tél : 04.73.53.03.36

- **A louer appartement F4**, résidence voltaire, tout confort. Libre le 1er septembre. Tél : 04.73.53.03.36

● AGRIVAP, LES TRAINS DE LA DECOUVERTE

Au départ de Courpière, prenez le train touristique jusqu'à Ambert ou la Chaise-Dieu.

- COURPIERE/AMBERT

Départ de Courpière à 14h15, arrivée à Ambert à 15h15.

Temps libre d'1h45 pour visiter la ville, les musées,...

Retour : Ambert 17h, Courpière 18h

Les mardis jusqu'au 17 août.

Adulte 13,50 €, enfant (6 à 12 ans) 9,50 € et forfait famille (2 + 2) 42 €

- COURPIERE/LA CHAISE-DIEU

Départ de Courpière à 10h, arrivée à la Chaise-Dieu à 12h20

Temps libre pour visiter l'Abbaye, le village, les artisans, une balade...

Possibilité d'aller jusqu'à Sembadel à 15h40

Retour : la Chaise-Dieu 17h, Courpière 19h30

Les mercredis jusqu'au 18 août

Adulte 19,50 €, enfant (6 à 12 ans) 14,50 € et forfait famille (2 + 2) 62 €

Renseignements sur www.agrivap.fr ou au 04. 73. 82. 43. 88.

Billets en vente à l'Office de Tourisme de Courpière ou 30 minutes avant le départ du train en gare de Courpière.



● A SAVOIR

- **A compter du 1er juillet 2010 : Thiers Mutualité** assurera une permanence hebdomadaire le jeudi de 8h30 à 12h00 (en congés du 9 au 28 août 2010), bâtiment des permanences sociales, Place de la Victoire 63120 COURPIERE.

- **Mission locale** : pas de permanences pendant l'été. Prochaine permanence le lundi 6 septembre 2010 aux locaux sociaux à Courpière. La Mission locale restera ouverte à Thiers. Tél. : 04. 73. 80. 49. 69.

- **Le Restaurant « L'Escapade »** recherche deux apprentis serveurs à partir de septembre. Tél : 04.73.51.24.99

● ANIMAUX

- **A donner châtons au mois de septembre**. Pour réserver, tél : 06.68.28.50.72

- **A donner, contre bons soins, petits chats** nés le 15 juillet (deux gris cendre, et un blanc et noir) Tél : 04.73.80.26.14 ou 06.77.44.62.98

Sport

● FOYER LAIC SECTION TENNIS

Tournoi annuel du 13 au 29 août 2010

Pour s'inscrire : Tél 06.88.26.86.70—06.82.79.32.25—04.73.53.12.09



● UNION SPORTIVE COURPIEROISE

Concours de pétanque

Vendredi 23 juillet 2010 à 18h00 - Stade J. Gardette



Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DÔME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.
Adresse email : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr
Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2700 exemplaires - Gratuit
Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

Bulletin Municipal n°29/2010